

Site de Tilloy-les-Mofflaines  
Formation continue  
Formation certifiante de niveau 4  
Formation en blocs de compétences



## Brevet Professionnel option Aménagements Paysagers

### Public :

Personne souhaitant développer ses compétences dans l'entretien d'espaces paysagers ainsi que dans la création et l'organisation de chantier.

### Objectifs visés :

Etre capable de :

- organiser et assurer le suivi de son travail,
- encadrer une petite équipe,
- assurer les travaux d'aménagement d'un espace ou d'un jardin,
- assurer les travaux d'entretien d'un espace vert ou d'un jardin,
- utiliser le matériel et assurer sa maintenance de premier niveau,
- communiquer en interne et en externe à l'entreprise.

### Conditions d'admission, prérequis :

Etre détenteur d'un diplôme de niveau 3 minimum (CAP, BEP,...) et 1 an d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole

Ou

1 an d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole en rapport avec le BP AP

Ou

3 ans d'activité professionnelle sans rapport avec le BP AP.

Etre âgé de 18 ans.

### Modalités d'accès :

Entretien - Test de positionnement.

### Délais d'accès :

Nous consulter, selon calendrier.

### Durée de l'action et modalités d'alternance :

1 an.

1120 heures en centre et 350 heures en entreprise.

### Modalités et moyens pédagogiques :

Une formation basée sur des pratiques professionnelles : assurée par des formateurs techniques ainsi que des professionnels de la branche (apport théorique, étude de cas, etc.).

Stages en entreprise.

### Un accompagnement personnalisé :

- individualisation des parcours (selon test de positionnement, VAA, VAE),
- accompagnement de chaque stagiaire par le formateur référent de la formation,
- autoformation, formation en distanciel,
- accompagnement possible par un formateur référent des personnes en situation de handicap et/ou en difficulté.

### Des locaux adaptés :

- plateaux techniques : hall maçonnerie, arboretum, terrains de pratique pour l'entretien et les créations paysagères, un atelier mécanique,
- Centre de Documentation et d'Information,
- Centre De Ressources,
- salles informatiques,
- accès PMR.

### **Contenu de la formation :**

#### **CAPACITES GENERALES :**

Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information, situer les enjeux sociétaux et environnementaux des aménagements paysagers.

#### **CAPACITES PROFESSIONNELLES :**

- élaborer un projet professionnel,
- présenter le fonctionnement d'une entreprise,
- communiquer une situation professionnelle,
- utiliser en situation professionnelle des connaissances techniques relatives au végétal et au milieu,
- utiliser en situation professionnelle des connaissances techniques relatives aux infrastructures,
- utiliser les matériels et équipements de l'entreprise,
- conduire un chantier de mise en place ou d'entretien des végétaux,
- conduire un chantier de mise en place ou d'entretien des infrastructures paysagères,
- gérer une petite équipe.

#### **CAPACITES TECHNIQUES :**

- conduire un chantier de mise en place ou d'entretien des végétaux,
- conduire un chantier de mise en place ou d'entretien des infrastructures paysagères.

#### **UCARES :**

- dessin et créations,
- conception et de réalisation d'un jardin d'eau.

### **Dispositif d'évaluation de l'action :**

Capacités à acquérir lors d'un entretien d'explicitation d'une situation professionnelle vécue en entreprise ou en centre de formation, organisé par l'équipe pédagogique (validées par un jury permanent officiel).

### **Validation du diplôme :**

Validation de 7 capacités du BP AP.

Les acquis scolaires et professionnels des candidats peuvent être validés à l'entrée en formation.

Les UC obtenues restent valables à vie jusqu'à l'obtention de la totalité du diplôme

### **Tarifs :**

Nous consulter. Modulable en fonction du test de positionnement.

**Financements :**

Région, Pôle-emploi, CPF, OPCO, Transition Pro, personnel.

**Rémunération :**

Selon statut du stagiaire, nous consulter.

**Débouchés :**

Chef(fe) d'équipe paysagiste ou conducteur(trice) de travaux d'espaces verts, jardinier. Salarié(e) en aménagements paysagers, en entreprises privées d'aménagements paysagers ou en collectivités territoriales.

**Poursuite de formation possible :**

BTS Aménagement Paysager, différents Certificats de Spécialisation en rapport avec le domaine d'expertise.

**Contact :**

Valérie BROUCQSAULT, coordonnatrice de la formation : [valerie.broucqsault@educagri.fr](mailto:valerie.broucqsault@educagri.fr)

Secrétariat : [cfppa.arras@educagri.fr](mailto:cfppa.arras@educagri.fr) – tel : 03 21 60 73 10

**Renseignements pratiques :**

- Restauration.
- Possibilité hébergement (à l'extérieur du site).
- Lignes de bus, gare SNCF.

**Taux de réussite aux examens de la session précédente : 100%**

**Taux d'insertion professionnelle : 100%**

**Taux de satisfaction : 100%**